



**REUNION DE BUREAU DU COMITE REGIONAL
D'EQUITATION CENTRE VAL DE LOIRE**

Lundi 24 Juin 2013

-Procès verbal-

Etaient présents :

Mesdames Josiane GOURDY, Valérie BEAUGILLET, Anne Sophie RIGUET,
Messieurs Pascal DEBOUDT, Claude COTTET, Jean François de MIEULE, François PIQUEMAL.

Etaient invités : Monsieur Serge ENOUT, Correspondant régional Hunter.
Clément MILLET permanent du CRECVL

L'ordre du jour est :

1. Approbation du précédent procès verbal datant du 29/04/2013
2. Championnat de France Hunter TOURS PERNAY (Haras de Bel Air)
3. Conseil Administration du CERC
4. Demande d'Agrément AAE poney et cheval UCPA Centre Equestre du CHESNOY.
5. Officiel de compétition : Demande de promotion Jean Michel STILL Chef de piste CCE National.
6. Point sur l'Equirando 2013 LIGNIERES EN BERRY
7. Questions diverses

Pascal DEBOUDT ouvre la réunion à 09H25

Pascal DEBOUDT, remercie les membres du bureau d'être présents à cette réunion.

1. Approbation du précédent procès verbal

Le procès verbal de la précédente réunion de bureau du 29 Avril 2013 est approuvé à l'unanimité par les membres du bureau après lecture par le Président.

2. Championnat de France Hunter TOURS PERNAY (Haras de Bel Air)

Pascal DEBOUDT, informe les membres élus du bureau qu'il a rencontré ce vendredi au sujet du Championnat de France Hunter Marie-Laure DEUQUET organisatrice de l'évènement ainsi que Serge ENOUT Correspondant Régional Hunter. Etant invité à cette réunion, il est proposé que Serge ENOUT présente le dossier championnat de France Hunter qui se déroulera à PERNAY (37) du 4 au 7 juillet prochain.

Serge ENOUT, précise qu'il a souhaité que ce championnat se déroule en Région Centre et plus particulièrement à PERNAY au Haras de Bel AIR. En effet SERGE ENOUT tient à souligner qu'un tel événement en Région Centre est une très bonne chose pour la discipline du Hunter. De plus l'organisation sur le site du haras de Bel Air apporte une qualité au concours indéniable.

L'organisation de cette manifestation engendre des coûts importants pour l'organisateur notamment au niveau des officiels de compétitions. Serge ENOUT précise que la discipline du hunter nécessite d'avoir un nombre suffisant d'officiels de compétition pour prétendre à une manifestation de qualité. Ainsi, il sollicite l'aide du CRECVL pour l'organisation de cet événement.

Les membres élus du bureau, précisent que le Comité Régional d'Equitation Centre Val de Loire n'a pas pour vocation de financer les championnats de France qui sont des événements nationaux du ressort de la Fédération Française d'Equitation.

Serge ENOUT, informe que la Fédération Française apporte une aide à l'organisation de 6300 €, pour la gestion des officiels de compétition. Cette aide est insuffisante par rapport au besoin que demande l'organisation de ce championnat.

Pascal DEBOUDT, propose qu'à titre exceptionnel, dans l'objectif de soutenir la discipline du Hunter et de proposer une manifestation de qualité en Région Centre une aide de 2500 € soit adressée au Championnat de France HUNTER de PERNAY.

Les membres élus du bureau demandent qu'un courrier soit réalisé à l'organisateur et en copie à l'attention de Monsieur Jacques ROBERT à la FFE, spécifiant que l'aide du CRECVL sur ce championnat demeure tout à fait exceptionnelle dans l'objectif de promouvoir le hunter en Région centre. Il est demandé que ce courrier précise l'aide insuffisante de la FFE sur ce championnat et plus particulièrement sur la discipline du hunter qui nécessite un besoin en officiels de compétition conséquent.

Les membres élus du bureau approuvent à l'unanimité une aide 2500 € pour l'organisation de ce championnat. Cette aide sera versée à l'organisateur à réception du budget réalisé pour cette manifestation.

3. Conseil Administration du CERC

Pascal DEBOUDT, sur ce point laisse la parole à François PIQUEMAL en qualité de vice Président du CERC. Ce dernier nous informe qu'une réunion de bureau du CERC a eu lieu en présence de Messieurs Jean François de MIEULLE, Philippe LEMAISTRE et Céline

DRUON permanente du CERC. Monsieur PIQUEMAL nous informe que le président du CERC n'étant pas présent à cette réunion, il a lui-même présidé cette réunion en qualité de vice président.

L'objet de cette réunion de bureau était de décider des actions à mettre en place et ainsi pouvoir réaliser un budget prévisionnel dans l'objectif de le présenter lors du Conseil d'Administration du 28 Juin prochain.

Monsieur PIQUEMAL, et Monsieur de MIEULLE, informent les membres du bureau du CRECVL qu'un procès verbal de cette réunion ainsi qu'un budget du CERC leur sera remis lors du CA du CERC. Il a été décidé lors de la réunion de bureau du CERC que toutes les actions du CERC devront être présentées lors d'une réunion de bureau ou d'un Conseil d'Administration.

François PIQUEMAL, informe les membres du bureau du CRECVL que le dossier PAC « politique agricole commune » est un dossier important qui doit être défendu par le CERC pour que la filière cheval y soit représentée.

Pascal DEBOUDT, tient à faire remarquer le travail réalisé par François PIQUEMAL et Jean François de MIEULLE. Il informe qu'il se rendra ce mercredi à une réunion au Conseil Régional concernant le FEADER. Pascal DEBOUDT rappelle l'importance de faire apparaître la notion de tourisme Equestre sur le dossier PAC.

Monsieur Claude COTTET informe les membres élus du CRECVL qu'il se rendra à une réunion de modification des statuts du CERC.

Le Conseil d'Administration du CERC se déroulera le Vendredi 28 juin 2013 à 10h00 au Haras de Blois. Les représentants du crecvl au CA sont : Messieurs Pascal DEBOUDT, Claude COTTET, Jean François de MIEULLE, François PIQUEMAL et Philippe MACE.

4. Demande d'agrément AAE poney et cheval UCPA centre Equestre du CHESNOY (45)

Ayant un avis favorable de Madame France ROCHE, CTR de la région Centre qui s'est rendue sur site, la demande d'agrément centre de formation AAE Poney et Cheval est acceptée à l'unanimité. Il est demandé qu'un courrier soit adressé au club lui informant que le bureau du CRECVL a accepté l'agrément en émettant une réserve sur le nombre de licenciés référencés sur le club en 2013 lui paraissant faible par rapport au potentiel de la structure.

5. Demande de promotion Jean Michel STILL Chef de Piste CCE National

Le dossier présenté étant entièrement complet, et appuyé d'un avis favorable de, Madame Marjorie PETIT correspondante régional CCE, les membres du bureau approuve la demande de promotion de Monsieur Jean Michel STILL au statut de chef de piste CCE National.

6. Point sur l'Equirando 2013

Pascal DEBOUDT, informe les membres élus du bureau qu'une réunion a eu lieu en présence de Madame Christelle CHEVRETTE, Présidente de l'Equirando de LIGNIERES.

A ce jour, l'équirando ne compte pas assez de participants.

Comme décidé lors du dernier comité : Les inscriptions à l'évènement étant de 158 €, le comité apportera une aide de 100 € par cavalier engagé par un club FFE de la Région Centre. Cette aide sera versée directement sur le compte engageur du club via la FFE. Dans le cas où l'enveloppe de 10 000 € n'est pas consommée par l'aide aux clubs, le reliquat de cette aide sera directement versé à l'organisateur.

7. Questions Diverses

Pascal DEBOUDT informe que le week-end du 6 et 7 juillet s'annonce très chargé en termes de manifestation en Région Centre et qu'il ne pourra être présent sur tous les évènements. Il est demandé qu'un mail soit envoyé à tous les membres élus du CRECVL et correspondants régionaux concernés afin de trouver des représentants du CRECVL pour participer aux remises de prix des évènements régionaux.

Claude COTTET rappelle qu'il sera présent à SANDILLON.

La réunion est levée à 10h15.